

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE MINIERE TERRE RICHE » en abrégé « CMTR »

Siège ABIDJAN, BINGERVILLE, ABATTA RESIDENCE
HABIBO, Lot 331, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE MINIERE TERRE
RICHE » en abrégé « CMTR »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- Exploitation Minière
- Achat - Vente de Produits Miniers

Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, BINGERVILLE, ABATTA RESIDENCE
HABIBO, Lot 331, Ilot 32

Dirigeant(s) M MANDY SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00706 du 06/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08717/GTCA/RC/2026 du 06/02/2026

